



PROGRAMME DE FORMATION

Administrer une production artistique (musiques actuelles)

AVEC AURÉLIE LAMBERT

DATES, DURÉE, LIEU ET MODALITÉS D'ORGANISATION

DATES Du **lundi 2** au **mercredi 4 novembre** + **lundi 16** et **mardi 17 novembre** 2026

DURÉE **5 jours** (35 heures)

HORAIRES de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

LIEU DE FORMATION 253, avenue de Muret 31300 Toulouse

MODALITÉS D'ORGANISATION Rythme continu, en présentiel

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

PUBLIC CONCERNÉ Salarié-e-s ou bénévoles de structures culturelles.

PRÉREQUIS Avoir une expérience dans le domaine de la musique, du spectacle vivant ou des activités socio-culturelles.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À L'ISSUE DE LA FORMATION, LE-LA PARTICIPANT-E AURA ATTEINT LES COMPÉTENCES SUIVANTES :

- > Maîtriser le cadre légal et opérationnel d'une production artistique dans le secteur des musiques actuelles.
- > Identifier les différentes structurations juridiques et les obligations fiscales et comptables.
- > Identifier les liens économiques et contractuels des différents acteur-ric-e-s du secteur musical.
- > Maîtriser l'environnement juridique et social de l'artiste-interprète et des auteurs.
- > Appréhender les financements possibles d'une production ou programmation.

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE 3 JOURS (21 HEURES)

1 Cadre juridique et administratif du spectacle vivant

- > Modélisation économique du projet musical et des parties prenantes : artistes, producteur-riche-s, festivals et lieux de diffusion.
- > Définition des différentes structurations juridiques : public, privé et/ou associatif.
- > Notions générales de fiscalité et de lucrativité.
- > Présentation du mécénat et du partenariat : différence et applications.
- > Le cadre légal et les obligations spécifiques du spectacle vivant : l'entrepreneur de spectacles, la billetterie et la taxe fiscale CNM, la sécurité des lieux et des établissements recevant du public.
- > Les modes de contractualisation du spectacle pendant la phase de production et la phase d'exploitation (tournée / programmation).
- > Focus sur les assurances spécifiques des événements musicaux (cas de force majeure).
- > Schéma global des liens contractuels et financiers entre les différents intervenant-e-s : producteur-riche, diffuseur-euse, organisateur-riche occasionnelle, manager-euse, tourneur-euse, artistes...

2 L'artiste : environnement juridique et social

- > Définition de l'artiste du spectacle (musicien-ne) et de la notion de présomption de salariat du code du travail.
- > La propriété intellectuelle : droits d'auteurs et droits voisins des artistes-interprètes appliqués à la musique et aux spectacles vivants.
- > Sociétés de perception et de redistribution des droits Sacem / Adami / Spedidam : fonctionnement pour les artistes-interprètes et les auteur-riche-s dans l'industrie musicale (affiliation, gestion administrative, déclaration).
- > Applications concrètes dans le cadre du spectacle vivant et de la captation audiovisuelle.

MODULE GESTION BUDGÉTAIRE ET SOCIALE 2 JOURS (14 HEURES)

1 Le cadre social

- > Les formalités d'embauche et le cadre réglementaire : les conventions collectives du spectacle et le code du travail.
- > Les contrats de travail et la paie : les différents régimes de cotisations spécifiques artistes / technicien-ne-s du spectacle / régime général et les caisses d'affiliation.
- > Les outils opérationnels : tableaux de bord, logiciels ou externalisation du traitement des paies, le GUSO.

2 La gestion comptable et prévisionnelle

- > Notions de comptabilité / gestion : obligations et documents légaux, la TVA.
- > Le chiffrage des charges du projet et/ou de la structure.
- > Création d'un modèle de budget / suivi budgétaire réalisé.
- > Le prix de vente de son spectacle / tournée : méthodologie.
- > Les outils opérationnels : plannings, tableaux de bord, plan de trésorerie...
- > Les sources de financement et les dispositifs d'aide au spectacle vivant public et privé.
- > Présentation d'un Cerfa type de demande de subvention pour les associations.
- > Les réseaux professionnels de la musique : ressources et supports.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

EFFECTIFS

minimum : 5 personnes / maximum : 12 personnes

DÉLAIS D'ACCÈS ENTRE LA DEMANDE DU BÉNÉFICIAIRE ET LE DÉBUT DE LA PRESTATION

- > Pour les demandes de financements via un organisme (OPCO, France Travail, etc.) : 1 mois.
- > Pour les demandes de financements en direct (employeur, individuel, etc.) : 15 jours.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Approche basée sur des méthodes pédagogiques actives et participatives qui favorisent les échanges entre participant·e·s et la transmission de savoir-faire.

SUPPORTS

- > Articles du Code du travail, Code de la propriété intellectuelle et du Code des Impôts.
- Modèles de contrats, budgets, documents de suivis.
- > Articles issus de la presse professionnelle.
- > Fiches juridiques des centres nationaux et des fédérations (Ma Source).
- > Transmission des documents en ligne.

ÉVALUATION ET SUIVI DE LA FORMATION

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- > Mise en commun des problématiques professionnelles.
- > Analyse de documents et de situations professionnelles.
- > Rédaction collective d'un schéma global permettant de noter et consigner les notions clefs abordées dans la journée.

SUIVI DE LA FORMATION

- > Feuilles de présence
- > Questionnaire de satisfaction

VALIDATION

- > Certificat de réalisation

VOS RÉFÉRENTES

RESPONSABLE FORMATION, RÉFÉRENTE PÉDAGOGIQUE ET QUALITÉ

Chloé PERROT · formation@federation-octopus.org

CHARGÉE DE FORMATION RÉFÉRENTE ADMINISTRATIVE ET SUIVI ENTREPRISE

Marion FARDI · infostage@federation-octopus.org

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Référente handicap

Chloé PERROT · formation@federation-octopus.org
07 64 80 16 61

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE DU PÔLE FORMATION :

du lundi au vendredi de 09h à 17h
07 64 80 16 60/61

TARIFS

PRISE EN CHARGE OPCO
2 100€ nets (60€/heure)

**FINANCEMENT DIRECT
ADHÉRENT·E OCTOPUS**
1 050€ nets (30€/heure)

AUTO-FINANCEMENT
525€ nets (15€/heure)

FORMATEUR·RICE·S



AURÉLIE LAMBERT

Administratrice de production,
formatrice

Je travaille en tant que directrice de production de spectacles et projets culturels pour des structures régionales ou nationales : festivals, opéra, compagnies de théâtre et cirque, événementiel...

J'interviens sur les formations « Chargée de production de projets artistiques » et « Parcours d'artiste » sur les modules d'environnement économique et juridique de l'artiste, la comptabilité et fiscalité associatives.

Être formatrice pour Octopus, c'est pour moi l'opportunité d'accompagner et soutenir le développement de projets professionnels engagés et multiples.